

Adresse de la société populaire de Chambéry (Mont-Blanc) qui fait passer une adresse qu'elle a faite aux sociétés du même département en les invitant à détruire les vestiges de la féodalité, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chambéry (Mont-Blanc) qui fait passer une adresse qu'elle a faite aux sociétés du même département en les invitant à détruire les vestiges de la féodalité, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 644-645;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21020_t1_0644_0000_6

Fichier pdf généré le 23/01/2023

LANGERANT, MEMEL, BAUTIER fils, PITACHE, DULAUVENT (*agent nat.*), CLAUZAT, LE DANOY, S. CORDIER (*maire*), BREAUD, HARDY, P.J. LE BERTRE, BENCHEY, THULON, V. LUIER, LEHURE, TREFOUEL père.

53

La société populaire de Chambéry, département du Mont-Blanc, fait passer à la Convention une adresse qu'elle a faite aux sociétés du même département, et les invite à détruire les tours des châteaux, vestiges de la féodalité, avec les clochers qui ont servi tant de fois de ralliement au mensonge et à l'hypocrisie; les bons citoyens ont juré d'observer une abstinence civique, afin d'accumuler tous les moyens pour terrasser plus sûrement les satellites des despotes.

Mention honorable et insertion en entier de l'extrait au bulletin (1).

[Chambéry, s.d. Aux Stés popul.] (2).

Mort aux tyrans, paix aux chaumières.

« Républicains,

Le génie révolutionnaire plane sur le Mont-Blanc; la liberté et la raison parcourent en souriant son territoire; ses habitants ont brisé le premier anneau de cette chaîne de l'erreur, dont les débris vont écraser dans leur chute, les monstres qui les ont forgés, et les brigands qui ont osé les river. Albitte imprime à tout ce qui l'environne un mouvement productif à la chose publique: tout est profitable à la patrie dans ses mains ouvrières, et ses travaux opèrent partout le bonheur et le triomphe de la vérité, tandis que ses collègues, Gaston et Dumaz, préparent sur la frontière la destruction des satellites de la tyrannie.

C'est à nous tous, frères et amis, c'est aux sociétés populaires qu'il a confié la surveillance de l'exécution des sages mesures qu'il a prises; c'est nous qui devons seconder son zèle, et aider de toutes nos forces aux opérations qui a prescrites; union, courage, inflexibilité, et nous mériterons bien de la république.

Les préjugés sont détruits, l'oppression féodale du trône et de l'autel est renversée: la vérité nous conduit; que la raison nous serve de dogme et la nature de pontife.

Citoyens, un nouveau jour a lui pour nous, il a éclairé l'asyle du crime et les complots de tous nos ennemis; bientôt ils seront vaincus..., mais que rien ne retrace le souvenir de nos maux; quand nous sommes sur la route du bonheur. Faisons disparaître à la fois du sol de la liberté, tous les monuments qui attestent notre esclavage; les châteaux-forts, les tours inutiles à la défense de la république doivent être abatus: FRANÇAIS, précipitons leur chute, hâtons-nous; qu'ils s'écroulent devant la souveraineté du peuple; que tous les moyens se déploient, et que bientôt le niveau de l'égalité ne

trouve plus un point qui lui donne une direction contraire.

Si, pour enflammer votre activité, vous aviez besoin d'un nouvel aiguillon, nous vous dirions: Voyez la Vendée, l'Aveyron, la Lozère, parcourez ces contrées malheureuses et couvertes de cadavres; si les tours, les châteaux; si tous ces repaires de la barbarie n'eussent pas entretenus quelque espérance dans le cœur des fanatiques, des fédéralistes et des contre révolutionnaires, s'ils n'eussent pas servi à leur défense, à peinc ces monstres eussent-ils enfantés leurs complots, que déjà ils auroient été exterminés. HOMMES LIBRES! si la patrie a toutes vos affections, si votre cœur est embrasé de son amour, que tardez-vous! pourquoi vos regards seroient-ils plus longtemps frappés de ces vestiges de la féodalité, du faste et de l'insolent orgueil des grands! qu'ils soient détruits, et avec eux tous les clochers qui ont tant de fois servi de ralliement au mensonge et à l'hypocrisie.

Ne bornez pas à cet objet votre surveillance, que votre activité s'éveille, que tous vos cœurs s'électrisent. LA RÉPUBLIQUE VOUS DEMANDE DU SALPÊTRE... Citoyens, nous avons tous juré l'anéantissement de nos ennemis: bientôt le tocsin de la liberté va se faire entendre; les tyrans doivent éprouver à la fois et la puissance d'un peuple libre, et la vengeance d'un peuple outragé; secondons les efforts de la Convention nationale; que par un mouvement général et patriotique, nous fournissions bientôt notre contingent de ce sel fulminant dont abondent les terres de ce département; que toutes les caves, toutes les maisons soient élaborées, que les souterrains de l'indigence se changent en ateliers de salpêtre, que ce nitre révolutionnaire soit purifié, que chacun de nous paye son tribut à la patrie; suivons l'exemple de nos frères de tous les départements, et que les habitants du Mont-Blanc puissent se glorifier aussi d'avoir concouru de tous leurs moyens aux succès de la liberté.

Un autre objet doit encore intéresser votre patriotisme et votre sensibilité; comme nous, vous éprouverez les douces émotions de ces sentimens délicieux, et comme nous, vous ouvrirez vos cœurs aux besoins de nos frères. PARIS, qui a tout sacrifié à la République et à la Liberté, cette commune immense où les bons patriotes s'abstiennent depuis quelque temps de la viande pour la laisser à nos frères d'armes sur la frontière, se voit dépourvu de légumes et de beurre, suite d'une consommation extraordinaire, occasionnée par le sacrifice sublime qu'elle fait aux défenseurs de la patrie. Dans notre séance du 22 de ce mois, nous avons ouvert une souscription en beurre et fromage dont le produit sera envoyé à la commune de Paris et destiné aux pauvres femmes et enfans des volontaires qui défendent la liberté. Républicains Français! Tel est l'exemple que nous vous présentons; c'est à vous de le suivre; la vertu a parlé à nos cœurs, elle guidera les vôtres.

Nous avons fait plus encore, dans notre dernière séance, on nous a appris que les bestiaux devenoient chaque jours plus utiles à la consommation des armées de la République, et que leurs besoins à cet égard croissoient en proportion; nous avons juré d'observer une abstinence civique pendant six décades, pour laisser à tous nos frères d'armes les moyens d'accumu-

(1) P.V., XXXIV, 308. Mention dans B⁴, 11 germ.; M.U., XXXVIII, 188; J. Sablier, n° 1330.

(2) Imprimé chez Goirin père et fils, Chambéry. Extrait dans C 299, pl. 1052, p. 15, 16, 17, 18.

ler les forces qui doivent leur faire terrasser les satellites du despotisme. Nous connaissons votre ardent amour pour la liberté, nous nous flattons d'avoir autant d'imitateurs qu'il y a de citoyens français.

Tels sont, nos amis, les objets que nous avons à vous communiquer : Nous n'aurons pas jetés inutilement ces germes d'utilité publique dans le sein de nos frères; puissions-nous apprendre l'heureux résultat de nos délibérations sur des matières aussi importantes.

Vive la République, vive la Montagne.»

CUCHER (présid.), CHAMOUX, TARDY,
OLIVE, VELAT (secrét.).

(Applaudissements.)

[Extrait de la séance du 25 vent. II]

La Société adopte la rédaction d'une adresse aux sociétés du département, présentée par Velat, délibérée dans la précédente séance; arrête qu'elle sera imprimée et envoyée à toutes celles de la République.

54

Les représentants du peuple envoyés dans Commune-Affranchie annoncent à la Convention que la conspiration qui vient d'éclater, et qui doit envelopper d'un deuil éternel la République entière, a frappé tous les esprits d'étonnement et de douleur; mais grâce à la vigilance de la Convention, la liberté ne sera pas même couverte d'une seule goutte de sang, les tombeaux que le vice, la corruption et le crime creusent à toutes les vertus, ne renfermeront que les restes impurs des conjurés. Dans cette circonstance, le détachement de l'armée révolutionnaire qui est à Commune-Affranchie n'a point à se reprocher un coupable silence; il exprime d'une manière franche et énergique, son indignation sur l'attentat commis contre la liberté, et dont le chef de cette armée se trouvoit complice.

Insertion au bulletin (1).

[Commune-Affranchie, 4 germ. II] (2).

« Citoyens collègues,

La conspiration qui vient d'éclater au sein de Paris, et qui devait envelopper d'un deuil éternel la République entière, a frappé tous les esprits d'étonnement et de douleur. Les conjurés, plus habiles et plus audacieux que tous ceux qui ont voulu jusqu'ici faire la guerre à la liberté, se sont jetés dans le tourbillon révolutionnaire, et ont paru s'élancer avec toutes les âmes pures et ardentes vers le bonheur du peuple. Les fédéralistes attaquaient la Convention nationale, lui reprochaient avec fureur de tout renverser, lorsqu'elle voulait conserver le peuple

sur les cendres de ses ennemis, de bouleverser toutes les fortunes particulières, lorsqu'elle voulait fermement établir la fortune publique, d'exercer des barbaries individuelles, lorsqu'elle lançait la terreur ou la mort sur les assassins de la liberté. Les nouveaux conjurés ont imaginé qu'en suivant un système opposé, qu'en accusant le gouvernement de rétrograder dans sa pensée, dans ses mesures, l'affranchissement des hommes, le peuple, dupe de ce piège, marcherait avec leurs passions parricides à la tyrannie, se soulèverait contre l'autorité nationale, et leur prêterait, dans un délire insensé, sa massue terrible pour écraser les seuls amis qui lui seraient restés courageux et fidèles.

Grâce à votre vigilance, Citoyens collègues, l'humanité n'aura pas à gémir sur des erreurs aussi déplorables, sur des calamités que des siècles n'auraient pu réparer; la liberté ne sera pas même couverte d'une seule goutte de sang. Les tombeaux que le vice, la corruption et le crime creusent à toutes les vertus ne renfermeront que les restes impurs des conjurés.

Le détachement de l'armée révolutionnaire qui est en garnison à Commune-Affranchie n'a point à se reprocher un coupable silence. L'expression franche et énergique de son indignation, de sa colère républicaine, s'est manifestée au moment même où l'attentat a été connu, où son chef a été désigné au nombre des complices. Il nous charge de vous faire passer l'adresse qui a été arrêtée sur le champ, et revêtue de toutes les signatures des braves soldats qui composent le détachement.»

FOUCHÉ, LAPORTE, MÉAULLE.

(Applaudi.)

[Le détach^t de l'A. révol., à la Conv.; Commune-Affranchie, 2 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Vous venez encore une fois de déjouer les infâmes manœuvres de Pitt et de ses agents; encore une fois vous venez de sauver la République. Nous avons frémi en apprenant la découverte d'une grande conjuration; c'en était fait des plus fermes défenseurs de la Liberté, c'en était fait de la Convention : on nous donnait un tyran. Ah combien n'eussions-nous pas regretté d'être éloignés de vous et de ne pas vous faire un rempart de nos corps.

Mais, Citoyens représentants, combien nos cœurs sont navrés en pensant que le général que le Comité de salut public nous avait donné et qui, lui ayant donné sa confiance, devait obtenir la nôtre est désigné par le Comité de salut public lui-même comme un des chefs de cette infernale conspiration. Combien n'avons-nous pas été affectés en lisant qu'une patrouille de l'Armée révolutionnaire devait assassiner nos frères d'armes au poste de l'abbaye St Germain ! Seroit-il donc vrai que des traîtres se seraient glissés dans nos rangs ? Que ne pouvons-nous les découvrir ! Institués pour protéger l'exécution des lois révolutionnaires qui doivent consolider la liberté, nous les livrerons nous-mêmes à la vengeance nationale.

(1) C 299, pl. 1051, p. 1 à 36. Reproduit dans *Mon.*, XX, 192. Mention dans *Ann. patr.*, n° 454 ; *M.U.*, XXXVIII, 175.

(1) P.V., XXXIV, 308-309.

(2) C 297, pl. 1013, p. 17. Titre imprimé : « Les représentants du peuple envoyés dans la Commune-Affranchie pour y assurer le bonheur du peuple avec le triomphe de la République dans tous les départemens environnans, et près l'Armée des Alpes ». Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes.*, XII, 119. Mention dans *J. univ.*, n° 1589 ; *Débats*, n° 557, p. 161 ; *J. Perlet*, n° 555 ; *J. Sablier*, n° 1228 ; *C. Eg.*, n° 590 ; *Batave*, n° 410 ; *Mon.*, XX, 181.